

**COMMUNE DE CASE-PILOTE****LA MAIRIE DE CASE PILOTE RECHERCHE DES AGENTS****RECENSEURS**

La commune de Case Pilote est chargée d'organiser le recensement de la population pour l'année 2016, sous l'égide de l'INSEE.

POSTE :

La commune de Case Pilote recrute des agents recenseurs pour la période de janvier à février 2016, sous l'autorité des coordonnateurs communaux, les agents recenseurs procèdent à la collecte des questionnaires de recensement de leur secteur respectif (**environ 2050 logements**).

MISSIONS :

- ⇒ Se former aux règles de recensement de la population (formation externe : deux demi-journées début janvier dispensées par l'INSEE et formation en interne dispensée par les coordonnateurs),
- ⇒ Assurer la collecte auprès des habitants (dépôt et récupération) des questionnaires dans les délais impartis ;
- ⇒ Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée ;
- ⇒ Rendre compte régulièrement de l'avancement de son travail, des situations particulières rencontrées, et restituer les questionnaires au coordonnateur ;

PROFIL RECHERCHE :

- ✓ Niveau d'études suffisant (au moins le BAC) : L'agent recenseur doit savoir rédiger et écrire lisiblement les informations.
- ✓ Capacité relationnelle : L'agent recenseur doit être à l'aise dans les contacts avec la population. Il devra parfois convaincre, souvent rassurer, aider certaines personnes à remplir les questionnaires. Courtoisie et bonne présentation sont indispensables.
- ✓ Etre libre de tout engagement pendant la période du recensement ;
- ✓ Etre tenace et disponible (travail en journée, en soirée et également le mercredi et le samedi) ;
- ✓ Etre organisé, méthodique (organiser de façon optimale sa tournée) et savoir respecter les délais ;
- ✓ Avoir le sens de l'orientation et une bonne connaissance du territoire de la commune
- ✓ Etre discret, neutre ;
- ✓ Permis B et véhicule personnel indispensable

INFORMATIONS SUR LE POSTE :

- Emploi de début janvier à fin février 2016 (7 semaines environ) ♣ Début janvier : environ 5 jours de travail comportant 2 séances de formation obligatoires et la réalisation d'une tournée de reconnaissance.
- ♣ De mi-janvier jusqu'à la fin de la collecte : Disponibilité quotidienne y compris le samedi Large amplitude dans les horaires Pas de congé pendant toute la durée de la collecte
- Rémunération au réel (en fonction du nombre de questionnaires récoltés) et frais de déplacements
- Envoi des candidatures (CV + lettre de motivation) à l'attention de Monsieur le Maire à l'adresse suivante : MAIRE DE CASE PILOTE- PLACE GASTON MONNERVILLE- 97222 CASE PILOTE avant le 30 novembre 2015.